

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, je dépose le rapport annuel 2014 concernant la situation financière de notre municipalité.

REVENUS	BUDGET 2014	RÉEL AU 30 SEPT. 2014	ESTIMÉ AU 31 DÉC. 2014
Revenus de taxes et de la tarification	1 189 070	1 257 745	1 272 651
Subventions gouvernementales	119 034	92 596	106 376
Services rendus autres municipalités	39 220	23 226	33 122
Autres revenus	22 625	29 833	33 163
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 369 949</b>	<b>1 403 400</b>	<b>1 445 312</b>
DÉPENSES			
Rémunération et représentation élus	56 298	40 792	56 237
Gestion administrative et financière	232 682	195 558	246 712
Sécurité publique – police	132 575	132 278	132 278
Sécurité publique – service incendie	130 440	85 034	114 809
Voirie et transport	194 410	115 422	170 407
Hygiène du milieu (eau, égouts, récupération, déchets)	169 471	130 541	184 123
Nettoyage des cours d'eau	12 000	96 137	96 137
Urbanisme, logement	122 109	105 361	121 181
Loisirs, culture, biblio, sport, embellissement, parcs, patrimoine, etc.	123 202	105 730	126 290
Investissements (asphaltage, accotements, équipements etc.)	77 038	50 017	63 717
Frais de financement	108 884	108 259	122 230
Fonds réservés	10 840	3 619	9 719
	0		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 369 949</b>	<b>1 168 748</b>	<b>1 443 840</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>0</b>	<b>234 652</b>	<b>1 472</b>

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS EN 2014

Les conseillers municipaux reçoivent une rémunération totale de 4 929\$, dont 1 643\$ est non imposable, puisqu'il s'agit d'une allocation de dépenses. La mairesse reçoit directement de la municipalité 14 793\$, dont 4 931\$ est aussi une allocation de dépenses et non imposable.

Pour la représentation régionale, la MRC verse à la mairesse la somme de 6 863\$, dont le tiers est non imposable en remboursement de dépenses. De plus, la MRC paie un montant de 183\$ pour chacune des présences à des comités spéciaux.

### CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Lors de la séance extraordinaire du 24 novembre 2014, la liste des contrats de 25 000\$ et plus ainsi que des contrats de plus de 2 000\$, totalisant 25 000\$ et plus, accordés à un même contractant et ce depuis le dernier rapport du maire (novembre 2013) a été déposée.

### LA SITUATION FINANCIÈRE 2014

Les opérations financières de l'année 2014 se solderont par un équilibre entre les revenus et les dépenses.

### PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014

#### Entretien du réseau routier

Un contrat a été accordé à la compagnie Ali Construction pour l'asphalte et les accotements du chemin de la Rivière des Fèves Sud ainsi que sur la montée de la Rivière des Fèves. Les travaux d'accotement du chemin de la Rivière des Fèves Nord ont aussi été complétés; les Pavages MCM et les Pavages Ultra se sont partagés ce travail.

Des travaux de lignage ont été exécutés sur la majorité des routes de la municipalité.

Nous avons procédé à des travaux de réfection sur le chemin Grande Ligne ainsi qu'à la réparation du clignotant à l'intersection chemin et montée Grande Ligne. Nous avons également eu notre opération « nids de poule » comme tout le monde et avons également procédé au fauchage des abords des chemins et intersections.

## **Déneigement des routes**

La Ferme Serge et Marcel Dubuc Inc. est responsable du déneigement des chemins de la municipalité pour une deuxième année. Cette année encore, nous adaptons nos méthodes afin de respecter l'environnement. Nous utiliserons encore notre « savant mélange » d'abrasifs et de sel dont les proportions sont adaptées aux particularités des routes et des conditions climatiques. En plus d'être moins dommageable pour l'environnement, cette nouvelle méthode permet de réaliser des économies appréciables sans compromis sur la sécurité.

## **Parc Jean-Guy-Ste-Marie**

Au cours de l'été, la municipalité a procédé à la nomination de l'espace récréatif et sportif de la rue de l'École. Le terrain de balle, la patinoire, le terrain de pétanque ainsi que le « parc de la butte » sont les installations comprises dans ce pôle récréosportif, ainsi nommé en hommage à ce grand bâtisseur de notre communauté et à son immense apport au développement de notre municipalité ; Monsieur Jean-Guy Ste-Marie.

## **Comité de revitalisation**

Le comité formé d'une vingtaine de citoyens s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année. Les membres du comité se sont penchés sur les améliorations physiques à apporter à nos installations, aux services à la population, à la vie sociale et communautaire, ainsi qu'à la mise en valeur de nos attraits touristiques. Grâce à cette excellente participation citoyenne, un rapport préliminaire de 18 recommandations a été présenté au conseil. Le conseil entend continuer à travailler avec le comité pour la mise en place et le suivi des actions.

Le dossier de l'amélioration de la piste cyclable et de son intégration au réseau cyclable de la MRC de Beauharnois-Salaberry est l'une des principales recommandations. Nous avons déjà débuté le travail en collaboration avec la MRC. Plusieurs autres actions pourront également être applicables dès 2015.

## **Environnement**

Dès 2011, Saint-Urbain-Premier s'est engagée avec les municipalités et villes de la MRC du Roussillon et de Beauharnois-Salaberry à intégrer la récupération des matières organiques dans la cueillette des déchets et ce dès 2017. Pour ce faire, un comité environnemental vient d'être mis sur pied en collaboration avec notre MRC. Les membres de cette équipe nous aideront à se doter d'habitudes visant à diminuer considérablement l'enfouissement des déchets.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (vérificateur externe) – Année 2013**

Ces états financiers démontrent qu'en 2013 l'excédent des revenus sur les dépenses a été de 45 207\$ et que l'excédent accumulé se chiffrait à 361 237\$, dont 279 036\$ non affecté (libre).

Le rapport de l'auditeur indépendant exprime que les états financiers de l'année 2013 reflètent fidèlement la situation financière de la Municipalité.

La vérification a révélé des erreurs dans le calcul de la tarification de l'emprunt aux usagers du réseau d'égout. Depuis 2010, la portion de l'intérêt sur l'emprunt attribuable au réseau a été sous-évaluée. Par conséquent, une somme de 89561.42\$ n'a pas été payée par les utilisateurs du réseau. Le 28 octobre dernier, le conseil a tenu une soirée d'information au bénéfice des personnes concernées. Le montant non remboursé sera récupéré sur les comptes de taxes des années 2015 à 2019 inclusivement.

## **ORIENTATIONS 2015**

L'année 2015 sera marquée particulièrement par la mise en valeur de notre territoire et du noyau villageois ainsi que par la sécurité piétonne et cycliste.

Plusieurs projets de marquage de traverses, de signalisation, de mesures d'apaisement de la circulation et d'identification des sites et lieux seront effectués en cours d'année.

Nous nous doterons de plans d'aménagement et d'embellissement du village et de l'intersection de la 205 et la 207. De cette façon nous pourrons procéder à diverses améliorations selon un plan d'ensemble et répartir les actions et les coûts.

Le Conseil va de l'avant avec le projet d'implantation sécuritaire de la piste cyclable et de son intégration au réseau cyclable de la MRC. Ce projet se fera selon un échéancier réaliste qui sera défini selon l'importance des travaux à effectuer et des coûts.

En 2014, l'évaluation du bâtiment du Centre municipal (hôtel de ville) a démontré que des travaux importants devaient être faits pour entretenir et préserver l'immeuble et sa vocation. Des subventions à cet effet ont été obtenues et les travaux pourront débuter dès le début d'année.

Finalement, l'entretien du réseau routier demeure un incontournable. Nous procéderons à de l'asphaltage dans le chemin Grande Ligne ainsi que dans le Forgeron.

En 2015, nous devons prendre les bouchées doubles pour rencontrer nos objectifs de prévention des risques des incendies. Pour ce faire, nos pompiers visiteront les résidences afin de s'assurer que nos citoyens possèdent des avertisseurs de fumée en bon état et en fonction. Ils pourront également vérifier la sécurité de certains équipements.

## **BUDGET 2015**

Le budget 2015 et le programme triennal d'immobilisation seront adoptés lors d'une séance spéciale qui sera tenue le 22 décembre 2014 à la salle du conseil.

Nous vous invitons à y assister.

**Francine Daigle, Mairesse,  
Le 24 novembre 2014**

## **Année 2013-2014**

Période du 2013-11-21 (dernier état de situation) au 2014-11-19

### **Liste des fournisseurs à qui la municipalité a accordé des contrats pour des sommes supérieures à 25 000\$**

- Groupe Ultima (assurances)	28 006.00 \$
- Ministre des Finances (police)	128 334.00 \$
- MRC de Beauharnois-Salaberry (services régionaux et cours d'eau)	269 167.47 \$
- Ali Construction (Pavage)	84 341.31 \$
- Ferme Serge & Marcel Dubuc (déneigement)	61 445.90 \$
- Pavage Ultra	90 956.92 \$
- Villes de Beauharnois (collectes de vidanges)	31 445.03 \$

### **Liste des fournisseurs à qui la municipalité a accordé des contrats de moins de 25000\$, mais dont le total cumulé des contrats dépasse 25000\$ :**

- Hydro-Québec	36 308.31 \$
- Ministère du Revenu du Québec	56 115.92 \$

Les listes couvrent la période du 2013-11-21 (dernier état de situation) au 2014-11-19